

COPS : Compensation des Opérations du Pacifique Sud

Vers un changement de normes dans les échanges bancaires



VOUS ÉMETTEZ DES VIREMENTS ET DES PRÉLÈVEMENTS ?

Soyez vigilants,
ces changements vont impacter
votre système d'information.

CE QUI CHANGE

- ➔ Les échanges bancaires passent à la norme internationale ISO 20022
- ➔ L'IBAN remplacera le RIB
- ➔ Le mandat remplacera l'autorisation de prélèvement

Vous avez jusqu'au **28 février 2026** pour vous adapter à ce nouveau format :

DÈS À PRÉSENT



Contactez votre banque

SEPTEMBRE 2024



VIREMENTS ET PRÉLÈVEMENTS au format ISO 20022 opérationnels

28 FÉVRIER 2026



Fin de la période de migration pour les entreprises

Préparez votre entreprise avant le

28 FÉVRIER 2026

À défaut, vos virements et prélèvements ne pourront plus être traités par votre banque.

Agissez dès à présent en consultant votre prestataire informatique et votre banque.

Rendez-vous sur :
www.ieom.fr/cops

